L'EMPLOI

LE FINANCEMENT DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Emploi suppléant. Au début de la semaine, j'ai demandé à la ministre d'expliquer pourquoi un si grand nombre de bureaux régionaux prétendaient ne pas avoir d'argent pour le dévelopement de l'emploi alors qu'ils avaient beaucoup de demandes en souffrance, mais elle n'a pas répondu. J'ai aujourd'hui une note de service de son sous-ministre adjoint adressée à tous les directeurs régionaux, dans laquelle elle dit ceci:

Vous devez bien comprendre que nous avons un défi à relever pour nous conformer à la directive de la ministre qui nous demande d'avoir pendant toute l'année un meilleur contrôle des activités découlant de ce programme.

Cette note explique-t-elle pourquoi un aussi grand nombre de bureaux régionaux ont bloqué leurs crédits au dévelopement de l'emploi, et pourquoi ils n'ont pas d'argent pour les demandes d'emploi à l'heure actuelle?

L'hon. Bill McKnight (ministre du Travail): Monsieur le Président, comme le député a adressé sa question au ministre suppléant, je la prends en délibéré, et je la communiquerai à ma collègue, qui est en mission officielle. Le député devrait toute-fois admettre que depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir, c'est-à-dire depuis septembre 1984, environ 630,000 nouveaux emplois ont été créés, le taux de chômage chez les jeunes a reculé et il est au même niveau qu'en 1981; les taux hypothécaires baissent; l'activité économique s'intensifie et le nombre d'emplois augmente par conséquent. Le député va l'admettre, j'en suis certain.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, le ministre suppléant est un véritable acteur. Pourquoi le gouvernement étale-t-il ces crédits au développement de l'emploi sur une longue période alors qu'on a besoin d'emplois immédiatement dans bien des régions du pays, notamment dans la région de l'Atlantique, au Québec, en Colombie-Britannique et même en Alberta? Pourquoi le gouvernement étale-t-il ces crédits sur une longue période alors qu'on a besoin d'emplois tout de suite?

L'hon. Bill McKnight (ministre du Travail): Monsieur le Président, le député appréciera certainement la réponse que ma collègue lui donnera lorsqu'elle sera de retour. Il aura une réponse détaillée. Le gouvernement actuel a la réputation d'être capable de créer des emplois, de s'efforcer d'aider les personnes qui ont besoin d'un emploi. On s'en rend compte d'un bout à l'autre du pays, car le nombre d'emplois a augmenté partout depuis septembre 1984.

Ouestions orales

L'ADMINISTRATION

L'ANCIEN MINISTRE—LE STATUT DES PARTIS D'OPPOSITION VIS-À-VIS DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, s'il est vrai que le gouvernement a l'intention de charger une commission indépendante d'enquêter sur les problèmes de l'ancien ministre de l'Expansion industrielle régionale, stipulera-t-il dans son mandat qu'il faut accorder aux partis d'opposition un statut officiel leur permettant d'interroger les témoins et d'apporter des preuves?

M. Clark (Yellowhead): S'abstiendront-ils de monter sur les tables?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, quand le député parle des problèmes de l'ancien ministre, je ne sais pas exactement quels problèmes il veut soumettre à une telle enquête. Je crains d'avoir mal saisi le sens de sa question. L'enquête sera effectuée conformément aux méthodes approuvées par le Parlement.

LE RÔLE DES PARTIS D'OPPOSITION DANS L'ENQUÊTE

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Je ne vois pas bien ce que le vice-premier ministre a du mal à comprendre, monsieur le Président. Permettez-moi de lui répéter ma question pour que même lui puisse la comprendre. Les partis d'opposition aurontils un statut officiel auprès du président ou de la commission ou autre, qui sera chargé de mener cette prétendue enquête impartiale?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, la conduite de cette enquête sera sûrement laissée à l'entière discrétion de la personne impartiale qui sera nommée.

- M. Deans: C'est ridicule. C'est vous qui établissez le mandat.
- M. Nielsen: Si le député connaissait un peu la Chambre . . .
- M. Deans: Je n'ai pas de leçon à recevoir de vous après les deux dernières semaines . . .
- M. Nielsen: ... il saurait que cette façon de procéder s'appuie sur de nombreux précédents.
 - M. Nystrom: Doberman!
- M. Nielsen: Elle date presque de mon arrivée, il y a trente ans.

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

LES PENSIONS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Le 17 avril 1985, le ministre se vantait devant la Chambre d'avoir signé avec les syndicats de la Fonction publique une entente au sujet des pensions. Un an s'étant écoulé, pourrait-il nous dire où nous en sommes aujourd'hui? Y a-t-il une entente conclue et les pensionnés peuvent-ils savoir à quoi s'attendre?